



*Mairie de Montgiscard
Haute Garonne
Commune du Sicoval*

**PROCES VERBAL DE
SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
COMMUNE DE
MONTGISCARD**

Nombre de
Membres.
Afférents au
Conseil : 19
En Exercice :
19
Qui ont pris part à
la délibération :
19

L'An deux mille vingt, le 17 JUIN à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MME. ANGUITA Nathalie, MME FEYT Roselyne, M. PUYDEBOIS Yves, M. FATRAS Dominique, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. DECRETTE Hugues, MME VIGNAUX Jacqueline, M. DALL'ACQUA Christian, MME. PRIZZON Eliane, MME. BRATINA Maja, M. GAIRIN Jean-Edouard, M. BIRELOZE Laurent, M. JOUBERT Julien, M. BETH Alexandre, MME CLUZEL Céline, MME ROMEO Pascale, MME VAN EST Sylvie

EXCUSEE : MME MIGNOT Albane pouvoir à M. FOREST Laurent

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Convocation :
11/06/2020.

Date Affichage :
12/06/2020

**SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Vignaux Jacqueline
Approbation à l'unanimité du PV en date du 27/05/2020**

18-

OBJET : Création des Commissions

M. le Maire propose les désignations suivantes pour la constitution de commissions municipales :

Commission Finances : MMES VIGNAUX, CLUZEL, M. PUYDEBOIS, DECRETTE, GAIRIN.

Commission Urbanisme développement économique et tourisme : M. PUYDEBOIS, DALL'ACQUA, EYCHENNE, GAIRIN, MMES ANGUITA, VIGNAUX, FEYT, VAN EST, PRIZZON.

Commission Travaux : M. DALL'ACQUA, BETH, JOUBERT, DECRETTE, PUYDEBOIS, MME MIGNOT, VAN EST, BRATINA.

Commission enfance et jeunesse : M. BIRELOZE, JOUBERT, MME VIGNAUX, CLUZEL, MIGNOT.

Commission sport et association : M. FATRAS, BETH MMES PRIZZON, FEYT.

Commission Environnement : MMES ROMEO, ANGUITA, BRATINA, VIGNAUX M. JOUBERT.

Commission Communication : M. EYCHENNE, BIRELOZE, JOUBERT MMES VIGNAUX, MIGNOT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition des commissions ci-dessus.

19-

OBJET : Désignation de deux délégués titulaires à la commission territoriale du SDEHG secteur géographique de Montgiscard-Villefranche.

M. le Maire propose comme 2 délégués élus à la commission territoriale Montgiscard-Villefranche » :

- M. PUYDEBOIS Yves
- M. DALL'ACQUA Christian

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des deux délégués ci-dessus.

20-

OBJET : Désignation des représentants de la commune à l'Agence Locale d'Energie en SICOVAL (SOLEVAL).

M. le Maire propose les candidatures de MMES BRATINA ROMEO.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des deux représentantes ci-dessus.

21-

OBJET : Désignation de deux délégués de la commune de Montgiscard auprès de l'association du canal des deux mers.

M. le Maire propose les candidatures de M. FOREST et M. EYCHENNE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des deux délégués ci-dessus.

22-

OBJET : Désignation Correspondant sécurité routière.

M. le Maire propose la candidature de M. BIRELOZE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation du correspondant ci-dessus.

23-

OBJET : Désignation Correspondant « défense ».

M. le Maire propose la candidature de MME ANGUITA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation de la correspondante ci-dessus.

24-

OBJET : Désignation ERDF Correspondant tempête

M. le Maire propose les candidatures de M. PUYDEBOIS M. DALL'ACQUA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des correspondants ci-dessus.

25-

OBJET : Désignation de 2 délégués au sein du Syndicat Mixte pour l'étude et la Protection de l'Environnement dans le Département de la Haute Garonne

M. le Maire propose les candidatures de MME ROMEO M. JOUBERT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des deux délégués ci-dessus.

26-

OBJET : Désignation Correspondant SIENAT : Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage en Haute Garonne.

M. le Maire propose la candidature de MME FEYT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation de la représentante ci-dessus.

27-

OBJET : Désignation d'un représentant de la commune pour le plan de prévention des risques d'inondation de l'Hers mort.

M. le Maire propose la candidature de M. PUYDEBOIS.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation du représentant ci-dessus.

28-

OBJET : Désignation de deux délégués titulaires au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Montgiscard-Villefranche.

M. le Maire propose les candidatures de M. PUYDEBOIS M. DALL'ACQUA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des deux délégués ci-dessus.

29-

OBJET : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

M. le Maire propose les candidatures de MME VIGNAUX M. PUYDEBOIS M. DALL'ACQUA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la composition de la commission d'Appel d'Offres ci-dessus.

30-

OBJET : Election des 4 membres élus du Centre Communal d'Actions Sociales.

M. le Maire propose que le nombre des membres du Conseil d'Administration soit limité à huit représentants, quatre élus par le Conseil Municipal et quatre nommés par ses soins et propose 4 membres élus : MMES PRIZZON FEYT M. EYCHENNE BETH.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'élection des 4 membres élus pour le Conseil d'Administration du CCAS ci-dessus.

31-

OBJET : Vote des subventions aux associations 2020.

M. Fatras indique que les subventions sont identiques à celles de 2019, avec la covid-19 certaines associations ont dû rembourser les adhérents et bien sûr payer les charges inhérentes aux intervenants. M. Fatras rappelle que les associations qui ne bénéficient pas d'aide directes par la subvention, bénéficient d'aides indirectes (fonctionnement, mise à disposition de personnel, de salles, de matériels).

M. Fatras répond à la question de M. Gairin sur le versement de la subvention, en 2 fois. Une première partie à hauteur de 70% et l'autre 30%. M. Gairin demande si pour les petits montants en une seule fois pourrait être étudiée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le vote des subventions aux associations 2020.

32-

OBJET : Vote du règlement de l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) et du restaurant scolaire 2020.2021 et tarification.

M. Bireloze indique que les modifications ont été effectuées à l'article 4.4 et sur les coordonnées des référents. Une modification sera apportée sur la grille tarifaire au niveau du repas des enseignants, AESH et enfants des agents.

M. Bireloze propose une augmentation de 2% des tarifs ALAE et restaurant scolaire, en raison de la forte hausse des matières premières (bio, approvisionnement local).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le vote du règlement de l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) et du restaurant scolaire 2020-2021 et la tarification.

33-

OBJET : Avenant à la tarification 2020 marchés nocturnes

M. le Maire rappelle que cette nouvelle tarification permettra de couvrir les frais de fonctionnement et la mise à disposition de personnel pour la régie. Sur la base d'une dizaine de food trucks le tarif est fixé à 17€ + 3€ pour les déchets. Une commission marché de plein vent existe déjà, elle a travaillé sur une répartition des coûts et permis de financer des animations par les exposants, explication du mode de calcul au mètre linéaire suite à la question de M. Gairin.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'Avenant à la tarification 2020 marchés nocturnes

34-

OBJET : Engagement financier de la commune auprès du SDEHG dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public lotissement les Amourières

Le coût total est de 41 250€, la part communale de 8 354€ est financée par un prêt de 12 ans (810€/an).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'engagement financier de la commune auprès du SDEHG dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public lotissement les Amourières.

35-

OBJET : Délégation de signature au profit du maire pour signer la convention au profit de CITEL déploiement de la fibre « les Graves »

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délégation de signature au profit du maire pour signer la convention au profit de CITEL déploiement de la fibre « les Graves ».

36-

OBJET : Délégation de signature au profit du maire pour signer la convention au profit de CITEL branchement lotissement chemin Al cers

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Délégation de signature au profit du maire pour signer la convention au profit de CITEL branchement lotissement chemin Al cers

37-

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la restauration et la reliure des registres état civil

Mme Vignaux explique qu'il reste 3 registres à relier et la décade. Ce travail permettra de finaliser plusieurs années d'archivage et de recherche.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la restauration et la reliure des registres état civil par l'Atelier du Patrimoine : 3 612,97€ TTC.

38-

OBJET : Demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine pour restauration des cloches église St André

M. Eychenne rappelle que dans le cadre du club de mécènes, la commune a bénéficié d'un don conséquent pour la restauration de la cloche 4, ce qui permet aujourd'hui de la financer et de proposer une autre restauration (cloche 1).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine pour restauration des cloches église St André.

39-

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour restauration des cloches église St André

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil départemental pour restauration des cloches église St André.

40-

OBJET : Demande de subvention de la Sauvegarde de l'art français pour restauration des cloches église St André

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention de la Sauvegarde de l'art français pour restauration des cloches église St André.

41-

OBJET : Dénomination Lotissement chemin des Graves : impasse des Pyrénées 2-4-6-8

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la dénomination Lotissement chemin des Graves : « impasse des Pyrénées » : 2-4-6-8.

42-

OBJET : Dénomination des 4 lots à chemin Al Cers « Impasse du Lauragais »

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la dénomination des 4 lots à chemin Al Cers « Impasse du Lauragais » : 1-3-5-7.

43-

OBJET : Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet à compter du 1er juillet 2020.

Suite au départ d'un agent d'accueil, un recrutement d'un agent administratif service population a été créé au 01/10/2019. Le recrutement étant fructueux, la proposition de stagiairisation a été validée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe à temps complet à compter du 1er juillet 2020.

44-

OBJET : Création d'un poste d'ATSEM à temps complet à compter du 1er septembre 2020

En 2017, la collectivité a recruté un agent territorial à l'école maternelle à temps non-complet pour renforcer l'équipe en place.

Pour la rentrée 2020-2021, le départ d'une ATSEM à temps complet au 1^{er} novembre 2020 permet la création d'un poste d'ATSEM à temps complet, l'agent en poste satisfait tout à fait au profil de poste et sera stagiairisé au 1^{er} septembre 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'ATSEM à temps complet à compter du 1er septembre 2020.

45-

OBJET : Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'aménagement de la bibliothèque suite à l'ouverture d'une classe avec un mur mobile mono directionnel

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'aménagement de la bibliothèque suite à l'ouverture d'une classe avec un mur mobile mono directionnel. Le montant du devis est de 23 828€ plus 3 500€ pour le faux plafond.

46-

OBJET : Convention de mise à disposition du domaine public pour les restaurateurs : Brasserie de l'écluse, Le chardon et la Pizzeria 113

M. Puydebois explique qu'après une rencontre avec les restaurateurs il a été convenu de mettre en place une convention de mise à disposition du domaine public. La participation financière est de 5 euros le m² et sera versée à partir de janvier 2021. Une convention sera signée en juillet 2020 pour régulariser cette situation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Convention de mise à disposition du domaine public pour les restaurateurs : Brasserie de l'écluse, Le chardon et la Pizzeria 113.

47-

OBJET : Demande de subvention au conseil régional dans le cadre du « Pass commerce de proximité » : acquisition immobilière

M. le Maire rappelle que la commune est éligible et a signé le contrat cadre avec la région « centre-bourg », à ce titre un volet sur le maintien des commerces de proximité a été ouvert, avec le « Pass commerce de proximité » pour la revitalisation des centres-bourgs. C'est pourquoi, la commune se positionne rapidement pour une demande de subvention de 80 000 € pour l'acquisition d'un bien immobilier à 330 000 € avant le 1^{er} juillet pour bénéficier d'un passage dans la prochaine commission permanente du conseil régional en octobre 2020.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Demande de subvention au conseil régional dans le cadre du « Pass commerce de proximité » : acquisition immobilière

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.